



AIDE A LA PRISE DE MEDICAMENTS A DOMICILE

« Enregistré sous le numéro 5329PO161 29
auprès du préfet de la région Bretagne »

Contact

Lorraine BACK
Secrétaire formation
continue
contact@ifps-quimper.fr
Tél : 02 98 98 66 82
Poste 68 90

Lieu de formation

Quimper ou sur site

Calendrier

à définir

Coût de la formation
nous contacter

Objectifs

Permettre aux professionnels aides-soignants d'exercer leur activité à la prise de médicaments de façon éclairée et responsable.

Objectifs opérationnels

- ⇒ Distribuer et aider à la prise des médicaments en toute sécurité pour les patients et pour les professionnels
- ⇒ Rappeler le cadre réglementaire de la distribution et de l'aide à la prise de médicaments
- ⇒ Actualiser les connaissances en pharmacologie
- ⇒ Identifier les principaux risques liés aux thérapeutiques médicamenteuses
- ⇒ Identifier les règles à respecter dans l'administration des traitements médicamenteux

Public

Professionnels aides-soignants à domicile

Durée

7 heures réparties sur 3 semaines, en 2 séquences de 2h30 et 1 séquence de 2h00

Intervenants

Cadres de santé formateur IFPS

Modalités pédagogiques

- ⇒ Apports théoriques interactifs
- ⇒ Supports pédagogiques
- ⇒ Analyses de situations pratiques

Programme

Le cadre réglementaire

Article R4311-5 du décret du 29 juillet 2004 (code de la santé publique), référentiel de formation de la formation aide-soignante (arrêté du 22 octobre 2005 modifié), notions de collaboration IDE / AS et responsabilité.

Les notions de base de pharmacologie

⇒ Le médicament

- ◆ Les différentes classes de médicaments
 - ◇ Anticoagulants
 - ◇ Antibiotiques
 - ◇ Diurétiques
 - ◇ Antalgiques
 - ◇ Anti-inflammatoires
 - ◇ Antidépresseurs
- ◆ Les différentes formes et les différentes voies d'administration

⇒ Le suivi du traitement

- ◇ Posologie
- ◇ Répartition des prises
- ◇ Respect des horaires
- ◇ Mode d'administration
- ◇ Identité

⇒ Les signes d'alerte et la CAT

- ◇ Effets indésirables
- ◇ Effets secondaires
- ◇ Toxicité
- ◇ Interactions médicamenteuses

⇒ La prévention du risque

- ◇ Péréemption
- ◇ Conservation